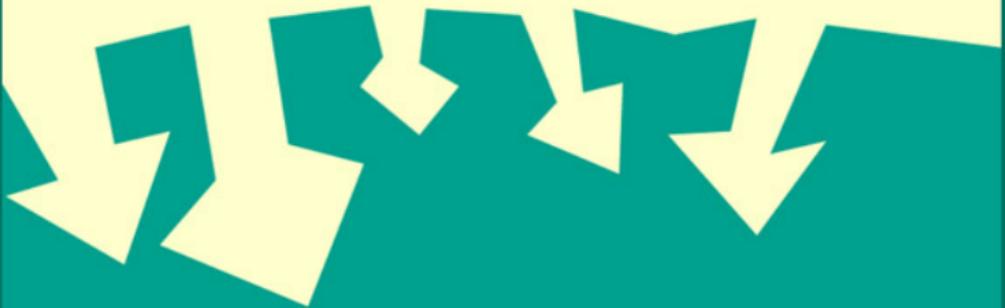


Les Jardins de Choiseul



**Un chantier
de réinsertion
à ciel ouvert**

cahier n° **10**

Les Jardins de Choiseul

Un chantier de réinsertion à ciel ouvert

**Laboratoire des innovations sociales –
www.labiso.be - Cahier n°10**

Labiso

Alter&I
Recherche
&
Innovation

LUC PIRE 
ELECTRONIQUE



Introduction

Plus de 1,2 hectares de terre à l'abandon entouraient les bâtiments de l'ancien séminaire de Choiseul à Tournai. Ils ont été nettoyés, charriés, labourés et ensuite aménagés et entretenus par des vagues successives d'hommes qui n'avaient pas ou n'avaient plus leur place dans le monde du travail traditionnel. Six années d'une besogne de fourmi pour donner vie à ce « jardins régulier » situé à l'arrière du bâtiment. Juste à côté, dans la partie latérale du site, un « jardin nourricier » prend peu à peu forme.



Le jardin régulier après cinq années de travail



Le jardin nourricier en cours de réalisation

Le site des Jardins de Choiseul du CPAS de Tournai, rue des Sœurs de Charité, est un lieu de (ré)insertion socioprofessionnelle, un chantier à ciel ouvert qui a démarré en 1996. Le projet a trouvé idéalement sa place dans le prolongement de la réhabilitation de l'ancien séminaire de Choiseul puisque le CPAS y abritait déjà un centre de jour pour personnes handicapées, des appartements supervisés pour jeunes, des logements pour personnes âgées... Cette nouvelle mission sociale, le CPAS a voulu la conjuguer avec l'histoire et les aspects culturels d'une région. C'est pourquoi, les Jardins ont été conçus, au départ, dans le strict respect des jardins hérités de la Renaissance et de la tradition monastique.

Chaque année, les Jardins de Choiseul encadrent une vingtaine de bénéficiaires du droit à l'intégration sociale (DIS, ancien minimex), essentiellement dans le cadre d'un stage. Quelques personnes seulement y prestent un contrat article 60§7. Formations théorique et pratique en horticulture alternent avec des temps consacrés au renforcement des aptitudes sociales. Le public cible est particulièrement fragilisé : demandeurs d'emploi de longue durée, candidats réfugiés, ex-détenus, personnes à problématiques multiples, personnes handicapées...

Le chantier a démarré grâce à l'apport de fonds privés. Il a ensuite bénéficié de subsides publics récurrents du Ministère de l'Aménagement du Territoire pour les investissements. Quant aux subsides liés à l'action de réinsertion, ils ont été ponctuels avant de trouver un cadre plus permanent avec un cofinancement du Fonds social européen. L'équilibre financier reste donc fragile, mais le CPAS de Tournai entend bien pérenniser le projet voire le renforcer, notamment dans ses aspects touristiques.

Table des matières

Les Jardins de Choiseul	2
Introduction.....	4
Table des matières.....	8
Un site qui concentre des missions du CPAS.....	9
Dans la foulée d'un projet transfrontalier resté embryonnaire	14
Un dispositif d'insertion en partenariat avec la Mission locale.....	20
Les stagiaires des Jardins de Choiseul.....	28
Un travail physique et technique	32
Un chantier permanent et des perspectives touristiques	37
Pour en savoir plus	40
Contacts	40
Sources et bibliographie.....	41
Laboratoire des innovations sociales	42
Source	44
Infos.....	45
Crédits	46
License	47

Un site qui concentre des missions du CPAS

C'est en 1983 que le conseil du CPAS de Tournai décide de réhabiliter l'ancien séminaire de Choiseul dont il était propriétaire. Les travaux commencent en 1986 et sont achevés en 1990. L'infrastructure accueille alors le centre Julien Wlomainck, soit 38 logements sociaux pour personnes âgées, le centre pour l'hébergement supervisé de six jeunes en difficultés de 18 à 25 ans, le centre de

Assainissement d'un chancre par des travailleurs en réinsertion

jour pour handicapés, un centre de scolarité et de loisirs pour des enfants de 6 à 14 ans, quatre salles réservées aux activités culturelles, une chapelle réservée aux rassemblements de foule pour des concerts, expositions... et 12 850 mètres carrés de jardins non exploités et improductifs, situés à l'intérieur des murs d'enceinte du bâtiment.

Le 30 mars 1995, le conseil de l'aide sociale décide de supprimer ce chancre par une intervention d'assainissement des terrains qui sera menée par des travailleurs en réinsertion socioprofessionnelle. À l'époque, Marie Dumon, Secrétaire du CPAS toujours en fonction aujourd'hui, avait entendu parler de l'association française « Jardins d'Histoires » et de son projet de mise en valeur de l'Hospice Gabrielle à Villeneuve-d'Ascq (dans l'agglomération lilloise) par des personnes en grande difficulté. *« Il était vraiment dommage d'avoir un tel terrain à l'abandon dans un site où le CPAS avait développé des infrastructures conformément à ses missions. C'est donc assez naturellement que l'idée d'en faire quelque chose en lien avec nos missions d'insertion s'est imposée... Au départ nous pensions réhabiliter ces jardins en petites parcelles pour les mettre à disposition des personnes qui le désiraient. Mais nous avons été séduits par le projet des jardins de Villeneuve-d'Ascq dans un site fort semblable au nôtre et avec les mêmes intentions de réinsertion socioprofessionnelle ».*

Historique de l'ancien Séminaire de Choiseul.

Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin, évêque de Tournai, obtint du roi de France Louis XIV, en 1671, la permission d'ériger un séminaire à Tournai ou dans tout autre lieu du diocèse qu'il lui plairait. Fort de cette autorisation, il fait construire un séminaire à Lille, mais le trouvant bientôt trop éloigné de son siège épiscopal, il le vend en 1686 à un ordre religieux et décide d'en construire un autre à Tournai.

Pour cette construction, l'évêque jette son dévolu sur un terrain « vers les remparts Saint-Brice » et confie à Arnould-Joseph Thiery, seigneur de Jollain et architecte du Roi, le soin d'en dresser les plans. La construction du bâtiment principal est commencée en 1688. L'évêque de Choiseul ne verra pas son séminaire achevé et les travaux ne seront terminés qu'en 1692. En 1728 on ajoutera le réfectoire et le quartier dit de l'évêque. La chapelle sera construite en 1737-1738. Elle sera transformée en 1821 par Bruno Renard, architecte tournaisien à qui l'on doit notamment le Grand Hornu.

Vient la Révolution française et le séminaire de Choiseul devient propriété de l'État en 1792. L'administration des

Hospices civils de Tournai en fait gratuitement l'acquisition en 1798.

Choiseul abritera les orphelins de la ville. En 1818, les Sœurs de Charité viendront s'y installer et le bâtiment deviendra l'hospice des incurables. Il conservera cette fonction jusqu'en 1971 date du transfert des sœurs et de leurs malades dans une aile de l'hôpital civil.

Le CPAS de Tournai, étant l'héritier des propriétés des Hospices civils, est donc maintenant en possession de ce bâtiment. Devenu libre en 1971, on chercha à lui donner une destination. Inoccupé, il subit les outrages du temps et des vandales jusqu'en 1983 où le conseil du CPAS décide de réhabiliter le site.

En même temps que se concrétise le projet de réhabilitation de l'ancien séminaire de Choiseul, le CPAS de Tournai se donne les moyens de donner tout son sens à l'article 62 de la loi organique du CPAS. « Nous sommes fin des années 80 », souligne la responsable du service insertion, Isabelle Defroyennes, détachée à cette époque pour organiser cette mission de coordination du CPAS en complémentarité avec les différentes institutions et services existants. L'article 62 stipule, en effet, que « le

CPAS peut proposer aux institutions et services déployant dans le ressort du centre une activité sociale ou des activités spécifiques, de créer avec eux un ou plusieurs comités où le centre et ces institutions/services pourraient coordonner leur action et se concerter sur les besoins individuels ou collectifs et les moyens d'y répondre ». C'est le début du travail en partenariat sur des problématiques liées à l'enfance, la famille, le troisième âge, la jeunesse... Parallèlement à cette ouverture vers l'extérieur, « qui aura pour conséquence de faire évoluer la politique sociale du CPAS », Isabelle Defroyennes organise en interne la dynamique d'insertion socioprofessionnelle. C'est dans ce contexte que naît la réflexion autour du chantier d'insertion des Jardins de Choiseul. Les partenaires externes au CPAS autour de la table sont multiples. Aujourd'hui ce sont essentiellement la Mission locale et l'école de promotion sociale.

Dans la foulée d'un projet transfrontalier resté embryonnaire

Si le chantier des Jardins de Choiseul a effectivement démarré en 1996, bien des mois auparavant ses promoteurs avaient ficelé le projet du point de vue tant architectural et pédagogique que financier. Et cela dans le cadre d'un programme transfrontalier Interreg Hainaut-Picardie. « *Nous avons rencontré Brigitte Neuman, architecte de jardins de l'association "Jardins d'histoires" de Villeneuve-d'Ascq et auteur du projet de réhabilitation des jardins de l'Hospice Gabrielle* », raconte Marie Dumon. « *Elle nous a proposé de respecter et de reproduire les règles primordiales d'aménagement des jardins de la Renaissance en façade arrière sur 56 ares et des jardins hérités de la tradition monastique médiévale sur les 72,5 ares de la partie latérale du site* ». Les plans ont donc été dressés par cette architecte française, dans le plus strict respect des règles... Par la suite, le CPAS procédera à certaines modifications afin d'obtenir les autorisations légales ad hoc et de se mettre en conformité avec les avis de la Commission des monuments et sites.

Mais de manière globale, l'esprit de ces jardins a été respecté. Toutefois, les appellations d'origine « jardin renaissance » et « jardin monastique » n'ont pu être conservées. On parle donc aujourd'hui de « jardin régulier » et « jardin nourricier ».

Le jardin régulier valorise le jardin architectonique, agencé par des perspectives qui suivent les lois de la proportionnalité et de la géométrie. L'allée principale comporte une fontaine centrale et se termine par deux bassins d'eau. Les parterres décoratifs semés de plantes

*Une démarche historique
accompagnée d'une
démarche sociale*

et fleurs à bouquets sont bordés de basses haies de buis. Les charmilles en voûte composent d'une part

des tonnelles et d'autre part se dressent en rideaux pour se perdre au cœur d'un labyrinthe végétal. Dans le jardin monastique, on trouve cinq parties essentielles : l'hortus ou potager, l'herbularius en jardin de plantes médicinales, le jardin bouquetier pour fleurir les autels, le verger et enfin le vivier.

Tant à Tournai qu'à Villeneuve-d'Ascq, les projets de jardins tiraient leur originalité de leur aspect social.

« Cette démarche historique et culturelle s'accompagne d'une démarche sociale indispensable et importante. Le but est de permettre aux plus défavorisés (des minimexés à Tournai, des femmes sans emploi à Villeneuve-d'Ascq) de profiter de cette réalisation en s'y resocialisant, en s'y redynamisant et en se nourrissant du produit de leur travail. Ainsi, les jardins seront créés par des personnes en grande difficulté qui, au-delà d'un apprentissage sur le terrain, bénéficieront d'un accompagnement social, culturel, pédagogique, médical. Les travaux seront réalisés dans un cadre d'insertion avec des structures partenaires spécialisées dans le domaine de l'insertion ».

Le projet transfrontalier n'a jamais abouti. *« Les promoteurs français étaient prêts avant nous. D'une part, ils n'avaient que 30 ares à aménager. D'autre part, en creusant le sol de Choiseul, nous avons découvert des tonnes de gravats qu'il fallait avant tout dégager, ce qui retardait évidemment l'aménagement ».* Chacun des partenaires a donc continué sa route en cherchant d'autres sources de financement. Et c'est avec des capitaux privés, essentiellement du sponsoring bancaire, que le chantier de Choiseul a pu démarrer en 1996, ainsi qu'avec une somme de 19.900 euros allouée, en 1995, par le ministre de l'Action sociale, Willy Taminiaux, pour développer le projet d'insertion. Estimé à 600 000 euros,

le projet des Jardins de Choiseul a pu, par la suite, compter sur un important subside de la Région wallonne en matière d'investissement : *« 80% de nos dépenses sont financées par l'Aménagement du Territoire. C'est avec ce budget que nous construisons aujourd'hui le vivier »*. En 1997, 12.400 euros du Fonds gaz naturel pour la nature, géré par la Fondation Roi Baudouin, ont récompensé le projet comme initiative de développement et de conservation du patrimoine culturel en milieu urbain. Ajoutons encore l'apport du Fonds social européen, amené toutefois à s'arrêter, et les primes reçues par le CPAS pour les personnes en article 60§7, mais dont le projet des Jardins de Choiseul n'est évidemment pas le seul à bénéficier. Récemment, La Loterie nationale a également été appelée en renfort.

En clair, malgré son jardin « régulier », le projet d'insertion sociale des Jardins de Choiseul repose sur une architecture financière peu régulière... Ce qui demande une vigilance particulière du CPAS. Et à en juger par le ton de sa présidente, Rita Desenclos-Leclercq, dans son introduction à la note de politique générale pour le budget 2003, la situation risque de ne pas être facile à l'avenir. *« Ce budget est un budget de transition puisqu'il ne nous est pas permis, à ce jour, de déterminer avec précision l'impact de la réforme du droit à l'intégration sociale,*

laquelle mériterait que des moyens supplémentaires soient libérés par l'État fédéral. En effet, si l'insertion professionnelle est financée partiellement à raison de 250 euros par dossier, il n'en va pas de même pour l'insertion sociale. Dans notre centre, 40 jeunes de moins de 25 ans sur 180 bénéficient du DIS et sont concernés par un renforcement de leurs aptitudes sociales, préalablement à toute remise à l'emploi. Pour eux, il faut des modalités d'accompagnement personnalisées et beaucoup de temps d'écoute ». Parmi ces jeunes, des candidats potentiels à une immersion dans le travail aux Jardins de Choiseul.



Façade arrière de l'ancien Séminaire de Choiseul.
A l'avant-plan, le jardin régulier.

Un dispositif d'insertion en partenariat avec la Mission locale

Au 12 novembre 2002, 702 personnes bénéficiaient du DIS (droit à l'intégration sociale)... La ville de Tournai compte un peu plus de 67 000 habitants. Parmi ce public aidé par le CPAS de Tournai, 185 jeunes âgés de 18 à 25 ans. Si l'on examine la répartition par sexe, les femmes sont beaucoup plus nombreuses, soit un total de 423. Elles sont majoritairement âgées de 45 à 55 ans, viennent ensuite les femmes âgées de 35 à 45 ans et enfin de 18 à 25 ans. Par contre les bénéficiaires masculins se situent majoritairement dans la tranche d'âge des 18-25 ans. *« Nous avons un noyau dur de jeunes de 18 à 25 qui n'ont pas de formation en cours. Le projet individualisé d'intégration sociale s'adresse prioritairement à eux. Mais nous pensons qu'il faut également réaliser ce projet individualisé avec les autres bénéficiaires du CPAS. De la même manière nous sommes subventionnés à 125% lorsqu'un jeune de 18 à 25 ans bénéficie d'un contrat article 60§7, pourtant tous ne sont pas prêts à entrer directement dans ce type de contrat très proche de la*

réalité du monde professionnel... Et puis, au niveau des jeunes hommes de 18 à 21 ans, nous rencontrons de plus en plus souvent des problématiques d'assuétudes ».

Le dispositif d'insertion socioprofessionnelle du CPAS de Tournai est coordonné par Isabelle Defroyennes. Deux travailleurs sociaux constituent le cœur de la cellule insertion. Ils sont attachés à l'orientation, au suivi et à l'évaluation des stagiaires, des articles 60§7 et article 61. Mais le travailleur du service social, considéré comme le travailleur de première ligne, reste en charge de l'accompagnement de la personne en insertion en collaboration avec les organismes spécialisés. En effet, le CPAS de Tournai travaille en étroite collaboration avec la Mission

*Le stage, une étape
préalable à l'article
60§7 sociale*

locale, dont il est d'ailleurs un des partenaires formels. Mission locale où l'on retrouve, aux côtés du CPAS, le Forem et la plateforme GAIE qui regroupe les associations d'insertion de la région (EFT et OISP). La Mission locale remplit une double fonction. C'est elle qui prend en charge l'orientation et le suivi des personnes dans les différentes filières d'insertion. Mais elle assure également l'accompagnement et la formation à la

socialisation, à la participation et à la citoyenneté des stagiaires, article 60§7 et article 61 du CPAS.

Les deux formules principales d'insertion socio-professionnelle que le CPAS propose sont le stage et l'article 60§7. Le stage, d'une durée de 3 à 6 mois, et le contrat article 60§7, dont la durée varie en fonction du temps nécessaire à la récupération des droits aux allocations de chômage, se déroulent dans l'ensemble des institutions qui dépendent du CPAS de Tournai. *« Maison de repos, home pour personnes âgées, repas à domicile, crèche, centre de scolarité, services administratifs, secteur de l'entretien, secteur cuisine, régie des biens et du patrimoine... Le CPAS de Tournai, contrairement à d'autres, a encore cette particularité de gérer un grand nombre de services d'aide aux personnes ».*

Voici comment, en 2002, se répartissent les 56 stagiaires dans les services du CPAS

18-21 ans	3	3 Jardins de Choiseul
21-25 ans	7	2 Jardins de Choiseul 2 Centre Scolaire Loisirs (aide éducateur) 3 Maison de repos (entretien-cuisine)
25-36 ans	13	7 Jardins de Choiseul 3 maison de repos (entretien) 3 maison de repos (entretien et camionette repas)
36-50 ans	28	8 Jardins de Choiseul 5 régie (entretien- électricité- service administratif) 1 centres communautaires (entretien) 1 initiative accueil candidats réfugiés (entretien) 1 HVD (aide ergothérapeute) 3 crèche (entretien)

		2 Maison de repos (auxiliaire polyvalente) 1 Maison de repos (entretien) 6 Maison de repos (entretien-cuisine)
+ de 50 ans	5	2 Jardins de Choiseul 2 maison de repos (entretien) 1 maison de repos (cuisine)
Total	56	
18-21 ans	3	
	7	
	13	
	28	
	5	
	56	

Quant à la répartition des 48 personnes sous contrat article 60§7, elle s'effectue comme suit :

18-21 ans	/	/
21-25 ans	6	1 Jardins de Choiseul 1 régie (jardinage) 1 service social (matières juridiques) 3 maison de repos (cuisine)
25-36 ans	2	1 Jardins de Choiseul 1 maison de repos (cuisine)
36-50 ans	31	3 Tremplin 2000 (aide formateur) 3 jardins de Choiseul 6 régie (dessinateur-maçon-entretien-élec.-admin.) 1 maison de repos (entretien) 1 maison de repos (entretien) 1 centre ouïe et parole (entretien) 2 HVD (entretien - aide ergothérapeute) 5 crèche (entretien) 4 maison de repos (auxiliaire polyvalente-entretien) 5 maison de repos (cuisine- entretien-

		animation)
+ de 50 ans	9	1 jardins de Choiseul 1 HVD (entretien) 1 crèche (administratif) 1 maison de repos (animation) 2 maison de repos (entretien – auxiliaire polyv.) 3 maison de repos (lingerie – repas-entretien)
Total	48	

Chacune de ces personnes, en stage ou en article 60§7, est suivie par un tuteur, à savoir un professionnel qui travaille dans l'institution ou un travailleur du service social. La situation de stagiaire est en quelque sorte une étape préalable au contrat article 60§7 pour les personnes qui n'ont pas encore toutes les aptitudes sociales nécessaires comme par exemple le respect des horaires, le fait de pouvoir travailler sans encadrement. *« La différence entre l'article 60§7 et le stage repose sur les attentes du bénéficiaire mais est aussi fonction de sa capacité à entrer dans le monde du travail. Si le stage n'est pas interrompu, il doit normalement déboucher sur*

un contrat article 60§7. Par ailleurs certaines personnes effectuent un stage en attendant d'être acceptées en formation dans un organisme d'insertion ».

Sur les 56 stages qui ont eu lieu en 2002, 26 ont été interrompus : 11 parce que le bénéficiaire a changé de projet, 2 pour des problèmes de comportement, 3 ont abandonné, 2 ont trouvé un emploi, 3 ont eu des problèmes de famille et 5 ont été malades. Certaines de ces interruptions ont été suivies de sanctions dans l'accès au DIS. *« Mais une sanction, notamment pour non disponibilité sur le marché de l'emploi, n'est jamais définitive et la situation peut être réexaminée ».*

Les stagiaires des Jardins de Choiseul

Le chantier des Jardins accueille principalement des stagiaires, rémunérés un euro l'heure. Des hommes uniquement, avec des parcours de vie parfois chaotiques. La logique d'insertion qui y prévaut n'est pas la même que dans les autres secteurs du CPAS parce que destiné à un public beaucoup moins proche de l'emploi. Les stagiaires sont très encadrés et surtout ne sont pas soumis à un processus de production. « Le chantier permet une immersion plus douce dans la réalité du travail, même s'il y a des horaires à respecter, une formation théorique en horticulture à apprendre et des règles de vie en groupe à accepter ». Chaque stagiaire est susceptible de poursuivre son parcours aux Jardins de Choiseul en contrat article 60. Mais pour certains, le stage révèle d'autres intérêts. Ils sont alors réorientés.

Dès le début du projet, le CPAS de Tournai a voulu intégrer à la réhabilitation des Jardins le public handicapé, qu'il accueille par ailleurs dans son centre de jour. Les stagiaires côtoient donc tous les jours des handicapés

mentaux pour qui le travail de la terre constitue une activité occupationnelle parmi d'autres.

Intégration des personnes handicapées

"Dans une démarche de lutte contre l'exclusion des plus démunis, il nous a semblé important d'y associer des personnes handicapées. Ces personnes sont des chômeurs de longue durée qui ne sont pas prêts à travailler dans un atelier protégé. Nous voulons par le biais de cette formation les initier à la vie professionnelle grâce à la réalisation pratique et concrète d'un projet, mais aussi leur permettre un échange d'expérience avec des personnes vivant également une situation de grande exclusion. Pour appréhender les problèmes qui peuvent être engendrés lors de ce type d'expérience, nous avons prévu la présence permanente d'un éducateur attaché plus spécifiquement aux problèmes des personnes handicapées.

Notre volonté est de donner la possibilité à ces personnes de travailler sur le chantier d'insertion, ensuite dans un atelier protégé et finalement de les reclasser dans le circuit ordinaire du travail."

Le public de Choiseul est donc particulièrement hétérogène puisque le projet s'adresse aussi à des candidats réfugiés, des toxicomanes ou des détenus en congé pénitentiaire. *« En matière d'assuétudes, nous sommes ouverts à toutes les possibilités mais si les problèmes sont trop importants. En général, les stagiaires*

De 7h30 à 15h30 qu'il pleuve ou qu'il neige

décrochent assez vite ». En 2002, le chantier a accueilli 22 stagiaires et 6 article 60§7. Si ces hommes sont

majoritairement âgés de 25 à 50 ans, Isabelle Defroyennes constate toutefois une augmentation du nombre de jeunes stagiaires de moins de 25 ans. *« Un public particulièrement en décalage avec la réalité du travail. Au départ, je ne misais pas beaucoup sur leur endurance et au bout du compte, ils s'accrochent et ça a l'air de marcher. »*

Les horaires à Choiseul parlent d'eux-mêmes : 7h30-15h30, tous les jours de la semaine qu'il pleuve, qu'il neige ou que ce soit la canicule. Dans ces heures prestées, il faut comptabiliser une demi journée par semaine, prise en charge par la Mission locale, consacrée à l'aspect citoyenneté et 150 heures de formation théorique en horticulture dispensée par une école de promotion sociale. Depuis peu, les stagiaires ont aussi la

possibilité de s'initier à l'informatique. Chaque mois, le bon déroulement du stage est évalué avec le responsable du chantier, le travailleur social de première ligne et le travailleur social du service insertion. Pour certains, Choiseul débouchera sur un article 60§7 dans les jardins même ou encore dans un contrat article 61 au TEC ou dans le projet interquartiers de la ville de Tournai.

Un travail physique et technique

C'est en 2000 que le CPAS de Tournai a inauguré son chantier d'insertion. Il aura fallu en effet quatre années pour que le jardin régulier atteigne sa phase finale de plantation et que l'état d'avancement du jardin nourricier progresse.

Christian Deprets a été affecté à l'encadrement du chantier d'insertion. Ouvrier à la régie du CPAS, il avait une formation de technicien horticole paysagiste. *« C'est évidemment beaucoup plus valorisant pour moi d'être ici dans les Jardins de Choiseul. À la fois en termes de techniques de travail et de responsabilités »*. Et on peut lire dans ses yeux toute la fierté devant l'ampleur de la tâche déjà accomplie. Sur les étapes du chantier, le choix des fleurs, des plantes... Christian est intarissable. Même engouement quand ils parlent des stagiaires... Ceux qui sont là et ceux qui sont partis. Le courage des premiers, qui ont eu la tâche ingrate de dégager à la brouette les 400 tonnes de gravats logés dans le sol, la persévérance des derniers qui enlèvent toutes les mauvaises herbes à

la main. « Ici, toute sorte de personnes, avec des problèmes différents, cohabitent. Mais l'espace est grand et il y a moins de violence que dans la salle d'attente du service social... Évidemment je suis tout le temps avec eux. J'organise et je distribue les tâches. Quand un nouveau stagiaire arrive, je vois assez vite de quoi il est capable. Et s'il me dit qu'il sait maçonner, je le mets sur le mur à réparer... Le constat est rapide ».



Rénovation du mur d'enceinte.
Travaux de maçonnerie pour les stagiaires,
côté jardin nourricier.

**Travaux depuis le début du chantier, le 5 mars 1996.
Rapport 2000. Extrait**

Nettoyage en surface du terrain « régulier », 400 tonnes de gravats évacués.

Abattage de cerisiers, charmilles existantes et désouchage

Démontage pierre par pierre de la grotte

Mise à niveau du terrain

Labourage

Traçage des carrés, coffrage en bois des carrés, bétonner le coffrage

Remblayer les chemins

Nettoyage en surface du jardin nourricier

Réalisation de la grille d'entrée

Plantations d'ifs et tilleuls

Plantations des charmes et tonnelle

Plantation des buis

Labourage du jardin nourricier et ramassage des gravats

Semis du gazon dans les labyrinthes de charmes

Plantation de plantes vivaces

Plantation de bulbes à fleurs

Enlever les fondations sur 2 mètres de profondeur dans futur verger

Niveler les terres

Plantation des groseilliers et framboisiers

Plantation des rosiers

Creuser la pièce d'eau 55 mètres de long, 5 mètres de large, 1 m de profondeur

Plantation des noisetiers, noyers, pommiers, cerisiers, pruniers

Plantation pommiers et poiriers basses tiges au jardin régulier

Plantation charmilles au jardin des senteurs

Déjointoyer le mur d'enceinte, démolir les pierres et les briques en mauvais état

...À cela s'ajoute l'entretien des parcelles : taille des buis, des rosiers, des vivaces, des charmes. Binage, tonte du gazon, culture des légumes du potager et récolte.

Pulvérisation des allées et abords. Et quand, le temps est vraiment trop mauvais, le travail se déplace vers la culture de chicons dans les caves de l'ancien séminaire. Caves qu'il faut également restaurer.

Au total, les stagiaires ont planté dans le jardin régulier plus de 7500 buis, 2500 charmes, 14.000 plantes vivaces pour agrémenter les parterres « carrés », « croix de Malte », « cœurs », « tronqués », les deux labyrinthes concentriques et les deux labyrinthes irréguliers.

Pour l'instant, la construction du vivier est sur le point d'être achevée. C'était par ailleurs le dernier travail de gros œuvre du chantier d'insertion. Il faut également souligner que la production, fruits et légumes, est destinée en priorité aux stagiaires.



Le vivier, en chantier dès 2000.

Un chantier permanent et des perspectives touristiques

Même si les travaux lourds sont quasiment terminés, le chantier d'insertion n'est pas amené à disparaître pour autant. *« Non seulement les Jardins de Choiseul doivent être sans cesse entretenus mais de plus cet entretien nécessite des actes techniques spécifiques. Il faut aussi chaque année reconstituer le potager et en assurer la récolte... Mais depuis quelques temps nous pensons sérieusement à valoriser le site d'un point de vue touristique et cela de manière permanente. Plusieurs pistes sont à l'étude. Mais quoi qu'il en soit, pour ce développement futur, nous souhaitons y impliquer des personnes qui se sont investies à Choiseul ».* Pour Marie Dumon, il va de soi qu'il faut asseoir la reconnaissance du travail difficile qui y a été accompli par des personnes en grande précarité. *« Ces jardins sont le résultat d'un effort physique et technique rythmé par les saisons, source de repères pour des personnes qui en manquent cruellement. C'est aussi leur vitrine... Pour valoriser, par exemple, leurs compétences auprès d'un employeur potentiel. »*

En attendant de trouver les moyens financiers pour développer cet aspect touristique, le CPAS vient de détacher un travailleur supplémentaire afin de seconder le chef de chantier dans sa tâche d'encadrement.



Restauration du mur qui sépare le jardin régulier du jardin nourricier

Pour en savoir plus

Contacts

CPAS de Tournai

Boulevard Lalaing 41

7500 Tournai

Marie Dumon, Secrétaire, 069/88 44 60

Sources et bibliographie

Note de politique générale – budget 2003 – CPAS de Tournai

Les Jardins de l'ancien séminaire de Choiseul – Fiche de description selon le programme Interreg II 1994-1999.

Crédits photos: © Choiseul.
Utilisées avec autorisation.

Laboratoire des innovations sociales

Une collection de livres numériques pour échanger et pour innover

Les services d'aide aux personnes constituent une galaxie foisonnante, toujours en mouvement. De l'aide aux toxicomanes en passant par les services à domicile ou l'hébergement des personnes handicapées, un nombre impressionnant d'équipes de professionnels travaillent au quotidien et mobilisent une palette de méthodes éprouvées, et cherche aussi à mettre au point des innovations et à les perfectionner.

Dynamiser les échanges

Les lieux de rencontre qui animent les différents secteurs de l'action sociale et de la santé en Wallonie sont eux aussi riches et nombreux, mais trop souvent dispersés... Sans parler des forums consacrés à ces matières de l'action sociale et sanitaire, qui commencent à faire florès sur Internet. Comment imaginer de nouveaux espaces

d'échanges, complémentaires à ces journées d'études et autres carrefours ?

Le livre numérique, l'eBook, est un nouveau support chaque jour plus utilisé. À la fois accessible et convivial, il permet au lecteur une approche de l'information à la fois sélective et approfondie selon ses besoins. Décliné sous forme de collection thématique mensuelle, le livre numérique permet aussi d'envisager des échanges et de les rendre cumulatifs.

Soutenir les innovations

Tel est l'outil que se propose de devenir le Laboratoire des innovations sociales, développé par Alter&I et l'asbl Texto avec le soutien du ministre wallon de l'Action sociale et de la Santé. Il publie deux fois par mois une monographie consacrée à un service, et mise sur un mode de rédaction professionnel, tout en gardant une place à ce que les équipes ont déjà produit elles-mêmes à propos de leur travail. Ou en laissant imaginer des formules d'écriture à plusieurs mains.

En somme, un outil vivant et original, au service de l'innovation sociale et de ceux qui la portent.

Source

Les cahiers du Laboratoire des innovations sociales sont publiés sur le site Internet

<http://www.labiso.be/>

sur lequel on retrouvera toutes les informations relatives au projet, ainsi que des réactions à ce cahier.

La collection est coordonnée par Thomas Lemaigre (AlteR&I) en collaboration avec Luc Pire Electronique et l'asbl Texto.

Ce cahier a été rédigé par Pascale Hensgens (AlteR&I), sur la base de l'interview de Marie Dumon, secrétaire du CPAS, Isabelle Defroyennes, coordinatrice du service insertion, Christian Deprets, responsable du chantier, et achevé le 15 janvier 2003.

Infos

Collection

Laboratoire des innovations sociales

Rayon librairie

Sciences sociales

Public cible

Tout public

Mots-clés

Jardins, Choiseul, réinsertion

ISBN / ISSN

2-87415-307-9

Type d'illustrations

Crédits photos : © Choiseul

Plus d'infos sur cet ouvrage

<http://www.labiso.be>

Crédits

Édition électronique

Luc Pire Electronique

2002

Liège

Langue française

Première version

Auteur couverture

Olivier Evrard

Graphisme Couverture

Olivier Evrard

Structuration numérique

LPE

Copyright

Tournesol Conseils

Ce livre électronique vous est offert par les Editions Luc Pire et le Laboratoire des Innovations sociales. Pour plus d'information sur le livre électronique, ou pour acquérir gratuitement d'autres ouvrages, n'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site Internet.

License

Par le téléchargement d'un livre électronique (eBook), Luc Pire Électronique et le Laboratoire des Innovations sociales consentent à l'utilisateur qui l'accepte une licence dans les présentes conditions :

La licence confère à l'utilisateur un droit d'usage privé non exclusif, sur le contenu du livre électronique. Elle comprend le droit de reproduire pour stockage aux fins de représentation et de reproduction, pour lecture, copie de sauvegarde ou tirage sur papier. Toute mise en réseau, toute rediffusion, sous forme partielle ou totale est autorisée, à la condition expresse de mentionner les références exactes du livre électronique original, à savoir son titre complet et l'adresse Internet du site <http://www.labiso.be>. En aucun cas cette rediffusion ou cette mise en réseau ne peut se faire en échange de paiement.

Ces droits sont conférés à l'utilisateur à titre gratuit.

La violation de ces dispositions impératives soumet le contrevenant, et toutes personnes responsables, aux peines pénales et civiles prévues par la loi.